

Transports—Loi

développement régional. Nous nous obstinons dans cette direction en dépit d'une forte opposition, de la part, entre autres, de mon bon ami de Regina-Ouest qui s'est opposé très énergiquement et bruyamment à ce projet de loi au comité et à la Chambre. Nous savons qu'il y a des groupes puissants, notamment les syndicats qui n'appuient pas ce projet de loi. Cependant, je pense que l'avenir montrera que ce fut un grand progrès dans l'histoire des transports de notre pays. Quand les gens feront un bilan dans 15 ou 20 ans, ils diront que le vice-premier ministre qui en est l'auteur et les gens qui l'ont appuyé ont rendu un grand service au Canada et que cela a donné de bons résultats.

[Français]

M. le vice-président: Sur un recours au Règlement, l'honorable député de Papineau (M. Ouellet).

M. Ouellet: Monsieur le Président, avec la coopération des députés à la Chambre, normalement à titre de représentant de l'Opposition officielle, j'aurais le droit d'intervenir à ce moment-ci pour un temps illimité. Beaucoup de députés savent que nous célébrons aujourd'hui un anniversaire fort important pour notre collègue de Regina-Ouest (M. Benjamin) qui siège maintenant au Parlement depuis 19 ans. Il y a une réception à laquelle il doit, dans les plus brefs délais, aller et, si la Chambre est d'accord, je lui laisserai la possibilité de parler immédiatement tout en conservant mon droit d'intervenir après lui avec un temps de parole illimité.

[Traduction]

M. le vice-président: Est-ce d'accord?

Des voix: D'accord!

M. Les Benjamin (Regina-Ouest): Monsieur le Président, je veux remercier mon ami de Papineau de me permettre de parler maintenant. Je remercie également les ministériels d'avoir consenti à ce que le député de Papineau conserve son temps de parole, auquel il a droit en vertu du Règlement, en tant que deuxième orateur même s'il est en fait le troisième.

Depuis deux ans maintenant, nous nous occupons de la question de la déréglementation. Nous avons commencé par un document intitulé *Aller sans Entraves* au cours de l'été 1985 et nous nous trouvons maintenant à l'été de 1987. Je voudrais dire pour commencer que, en ce qui me concerne, cette mesure a trois volets: la déréglementation, la privatisation et le libre-échange qui sont liés de manière inextricable. C'est ce qui explique que le gouvernement ainsi que son prédécesseur d'ailleurs, aient été si pressés de déréglementer, de privatiser et que sais-je d'autre. Cela a peu ou rien à voir avec le bien-être général du Canada et de ses habitants. Il s'agit plutôt d'amadouer et de satisfaire les États-Unis à l'égard de certaines de nos façons de procéder au Canada, qui ne leur plaisent pas.

Les États-Unis n'apprécient pas, par exemple, nos programmes de tarif-marchandises, non plus d'ailleurs que la Loi sur les taux de transport des marchandises dans les provinces maritimes, la Loi sur les subventions au transport des marchandises dans la Région atlantique, ou la Loi sur le transport du grain de l'Ouest. Cette dernière loi avait trahi en quelque sorte le tarif du Pas-du-Nid-de Corbeau. Nos offices de commercialisation, et notamment la Commission canadienne du blé, ne leur plaisent pas. Ces mesures de déréglementation et de privatisation visent essentiellement à donner satisfaction

aux Américains qui se plaignent de la façon dont nous menons notre barque, car notre gouvernement cherche désespérément à conclure un accord de libre-échange. C'est là le principal objectif, à mon avis, du projet de loi à l'étude et d'autres semblables.

• (1810)

Les Américains n'aiment pas les régimes d'assurance-maladie obligatoires. Le Régime de pensions du Canada et le régime d'assurance-chômage leur déplaisent également. Ils soutiennent que nos pêcheurs sont subventionnés du seul fait qu'ils ont droit aux prestations de l'assurance-chômage. Or je me fiche éperdument de qui leur plaît ou pas.

M. Crosbie: Nous aussi.

M. Benjamin: On ne le dirait pas. Car je n'ai jamais vu de meilleur exemple d'acquiescement mou et servil aux moindres désirs de Washington que celui manifesté par le gouvernement qui est encore bien pis que son prédécesseur.

M. Crosbie: Foutaises. Que des foutaises.

M. Murphy: Très bien; vous êtes sur un pied d'égalité.

M. Benjamin: Les conditions américaines à un accord de libre-échange, les exigences des américains, risquent de menacer directement la souveraineté et l'indépendance du Canada. Ce projet de loi en témoigne bien. En face, on est prêt à tout pour faire une piastre. On se lance à fond dans l'idéologie voulant que la concurrence et le jeu de la libre entreprise soient le but suprême à atteindre. Les conservateurs se donnent beaucoup de mal pour prouver que Karl Marx avait raison de prétendre que le capitalisme et la libre entreprise se détruiraient d'eux-mêmes.

Il y a d'excellentes raisons pour que des règles et des règlements régissent au Canada et aux États-Unis les cartels et les monopoles. Des règlements régissent les Bourses, les sociétés, etc. parce que lorsque le marché est grand ouvert à la libre entreprise, c'est la loi de la jungle, les loups se mangent entre eux, c'est le règne du chacun-pour-soi, et on se fiche pas mal de son pays en autant qu'on fasse de l'argent. Voilà l'attitude sur laquelle se fonde ce projet de loi et d'autres projets semblables.

Pour ma part, monsieur le Président, je ne veux pas tremper dans une manoeuvre qui réduira notre pays à devenir le 51^e État des États-Unis, qui nous forcera à ramper devant le gouvernement américain et à aller pleurnicher à Washington.

M. Crosbie: Quelle ineptie! Nous ne nous aplatissons devant personne et nous n'allons pleurnicher nulle part. Pas moi. Je ne vais certes pas m'aplatir ni m'abaisser à écouter ce genre de propos.

M. Benjamin: Vous le faites depuis longtemps.

M. Crosbie: Finissez-en et tenez-vous en au projet de loi.

M. Benjamin: Cette tentative...

M. Crosbie: C'est de la politicaillerie.

M. Benjamin: Le député parle de concurrence et de forces du marché. Est-ce que cela a fonctionné jusqu'à maintenant?

M. Murphy: Le ministre s'en va.

M. Benjamin: Peu importe, puisqu'il n'était pas à la Chambre pour la plus grande partie du débat. Si seulement nous avions un ministre intéressé.